



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

transports fluviaux

Question au Gouvernement n° 2705

Texte de la question

CANAL SEINE-NORD EUROPE

M. le président. La parole est à M. Edouard Philippe, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Edouard Philippe. Le Gouvernement a annoncé qu'il faisait du projet de canal Seine-Nord le « grand projet structurant » prioritaire pour la réalisation d'un réseau transeuropéen de transport. Comme une immense majorité d'entre nous, je suis attaché au développement du transport fluvial et au report modal qu'il peut entraîner. Je sais, par ailleurs, que, en poursuivant ce projet de canal Seine-Nord, le Gouvernement s'inscrit dans la continuité d'une action engagée au cours du mandat du précédent président de la République.

Pourtant, cette décision inquiète. Elle inquiète d'abord ceux qui considèrent, à juste titre, que son impact environnemental sera considérable, sans que rien ne garantisse la réalité du report modal de la route vers le canal. En vérité, les reculades répétées de votre gouvernement sur l'écotaxe laissent quelques doutes quant à votre volonté d'y parvenir. Je ne peux pas ne pas rappeler que, en 1997, le gouvernement Jospin, à la demande de Mme Voynet, mettait un terme au projet du canal Rhin-Rhône, en raison de ses impacts environnementaux.

Cette décision inquiète surtout ceux, dont je suis, qui croient à l'avenir des ports français ; ceux qui considèrent que capter les flux sur notre territoire permet la relocalisation industrielle et la création d'emplois ; ceux qui soutiennent d'autres projets, d'ailleurs portés par l'Union européenne elle-même dans le cadre du projet Interreg, *Weastflows*, destinés à privilégier les ports du Havre, de Rouen ou de Dunkerque, pour mieux desservir l'Europe centrale et désengorger les axes nord-sud qui bénéficient tant aux ports du Nord. Elle inquiète enfin ceux qui refusent ce coup de pouce aux ports d'Anvers et de Rotterdam, qui, croyez-moi, n'en ont pas besoin et qui se réjouissent ouvertement des investissements français destinés à améliorer leur compétitivité.

Ma question est simple : où en sont les études du projet alternatif d'une rocade ferroviaire reliant Le Havre, Rouen, Amiens et Châlons-en-Champagne, laquelle permettrait tout à la fois, en profitant des infrastructures déjà existantes, de respecter l'environnement, d'assurer l'équilibre entre les territoires du Bassin parisien, de préserver les intérêts des ports français de la Manche et de servir une véritable ambition européenne pour la France ?

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État chargé des transports, de la mer et de la pêche.

M. Alain Vidalies, secrétaire d'État chargé des transports, de la mer et de la pêche. Monsieur le député, je vous confirme que le Gouvernement a déposé, il y a quelques jours, ce dossier extrêmement important auprès de la Commission européenne et qu'il l'a fait, jusqu'à maintenant, avec le soutien des trois régions concernées, de l'ensemble des conseils régionaux concernés et de la plupart des élus qui ont fait preuve d'une mobilisation non partisane et qui ont montré à l'Europe qu'il y avait là un très grand projet. C'est pour cela que le Premier ministre

lui-même était venu faire cette annonce.

Je suis un peu désolé de votre intervention dans ce débat, au moment où l'Europe doit faire un choix. Si la France apparaît divisée, affaiblie ou hésitante, alors qu'il y a en Europe d'autres grands projets concurrents, il faudra assumer, le cas échéant, la responsabilité d'un échec.

Je voudrais vous convaincre que vous faites fausse route. Si ce projet a souvent été annoncé, il n'a pas été réalisé. En 2003, le comité interministériel d'aménagement et de développement du territoire avait évoqué ce projet qui s'appelait déjà Canal Seine-Nord, pour le lien avec Le Havre. Pourquoi opposer ces deux objectifs ? Pourquoi le port d'Anvers aurait-il intérêt à avoir un cheminement fluvial, alors que le port du Havre n'en serait pas capable ? *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe SRC et quelques bancs du groupe écologiste.)* Il faut être plus confiant dans nos possibilités ! C'est exactement l'inverse. La France a besoin de disposer d'atouts dans le domaine fluvial. Le lien avec les ports du Havre et de Dunkerque doit se faire de la même façon qu'ont fait ceux qui ont réussi. Ne soyez pas frileux !

Nous avons un projet, et ce projet ne vient pas s'opposer frontalement à un autre. Au contraire, il s'est traduit dans les faits, notamment avec l'aménagement de la ligne ferroviaire Serqueux-Gisors. Je vous demande vraiment, monsieur le député, de ne pas continuer à avoir ce discours qui affaiblit la France, tous ses départements et des territoires qui attendent ce grand projet pour leur développement économique. *(Applaudissements sur les bancs des groupes SRC, écologiste et RRDP.)*

Données clés

Auteur : [M. Edouard Philippe](#)

Circonscription : Seine-Maritime (7^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2705

Rubrique : Transports par eau

Ministère interrogé : Transports, mer et pêche

Ministère attributaire : Transports, mer et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 mars 2015](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [19 mars 2015](#)